



## INFORMATIONS

Le mariage nécessite le consentement valable des futurs époux, le respect des conditions d'âge, des délais de publicité, des liens de parenté prohibés, l'absence de mariage antérieur non dissous.

Les mariages sont célébrés du lundi au samedi, sauf jours fériés, à une date et à un horaire déterminés, en fonction des disponibilités de l'agenda des mariages.

**Le mariage est célébré par la mairie du lieu où l'un des époux a son domicile ou sa résidence depuis plus d'un mois à la date de la publication des bans.**

Afin de pouvoir donner satisfaction à tous les futurs époux qui, comme vous, ont choisi de célébrer leur union dans notre salle des mariages et en raison du grand nombre de mariages s'y déroulant, nous vous demandons de bien respecter ces quelques règles :

- Pour ne pas gêner les mariages suivants le vôtre, **le respect de l'horaire que vous avez choisi est impératif. A défaut, votre mariage sera reporté à la suite de la dernière célébration.**
- **La durée de la cérémonie ne peut pas excéder 20 minutes.** Nous vous remercions de bien vouloir libérer la salle des mariages à l'issue de la cérémonie.
- Toutes manifestations liées à des coutumes ou à des traditions ne peuvent être exprimées dans l'Hôtel de Ville afin de préserver le bon déroulement des autres cérémonies prévues le même jour
- **Le riz, les confettis, les effets sonores, les pétards, les chants, la musique sont strictement interdits dans l'enceinte et les abords de la salle.**
- Les déplacements des véhicules avant et après la célébration doivent s'effectuer dans le strict respect des règles du code de la route. Tous les véhicules du cortège, y compris ceux des mariés, devront être stationnés sur les parkings environnants.
- Afin que la célébration de votre mariage se déroule sereinement et conformément aux valeurs républicaines, nous vous demandons de sensibiliser vos familles et invités à ces quelques recommandations. Toute demande exceptionnelle doit être déposée au minimum 15 jours avant l'évènement.

Date et signatures des futurs époux